

- (3) La protection des intérêts commerciaux des membres, comme l'annonce, l'ouvrage de ville, le tirage, les taux d'abonnement, les approvisionnements de papier, etc.;
- (4) La protection des membres contre les exactions.

Chaque association a sa propre organisation exécutive et nomme des comités permanents pour traiter des sections particulières de son travail.

*Coopération canadienne-française pour fins générales.**—La première tentative heureuse de coopération de la presse canadienne-française a eu lieu en 1932, à la suite d'une assemblée des éditeurs d'environ quinze hebdomadaires ruraux à Trois-Rivières, Qué. MM. Labranche et St-Arnaud, qui publiaient alors *La Chronique Trifluvienne*, ont été les instigateurs du mouvement. Le nom adopté par les fondateurs de la nouvelle association était "l'Association des Journaux ruraux de langue française d'Amérique", mais ceci a été changé en 1935 pour "Association des Hebdomadaires Canadiens-Français". L'Association, dûment incorporée par une charte de Québec, comptait 33 membres le 30 novembre 1938 (ou environ 55 p.c. de tous les hebdomadaires français de la province de Québec en dehors des hebdomadaires de ville et des organes de groupements). L'Association des Hebdomadaires Canadiens-Français, bien qu'une organisation nouvelle dans le domaine de la collaboration, a beaucoup contribué à l'amélioration des hebdomadaires du Québec, particulièrement pour ce qui est de l'amélioration de la toilette, des éditoriaux, des titres, des illustrations et de la politique d'annonce. Elle a également défendu les intérêts de ses membres de plusieurs manières.

Une nouvelle entreprise est tentée par la presse rurale française: celle des journaux syndiqués ou en chaîne. La tentative semble promettre beaucoup dans la vallée du bas St-Laurent et dans les Cantons de l'Est.

Coopération pour vérification de la circulation. †—L'accroissement de l'annonce et le désir de l'annonceur de trouver un moyen certain de juger de l'efficacité de l'espace acheté, de même que la vive compétition des éditeurs pour augmenter leurs revenus en vendant autant d'espace que possible, ont entraîné la nécessité de mesurer le tirage des divers genres de publications.

Dès 1899, les annonceurs éclairés cherchaient à trouver un moyen pour remédier au chaos qui existait alors dans les estimations du tirage, et bien que plusieurs plans eussent été mis à l'essai aucun n'avait donné encore entière satisfaction. Ce n'est qu'en 1913 que la suggestion de l'organisation d'un bureau embrassant toutes les formes de publications et d'annonces reçut l'approbation générale et entière nécessaire à son succès.

Au commencement de 1914, l'Audit Bureau of Circulations était organisé pour couvrir tous les annonceurs et les éditeurs du continent nord-américain; la réponse fut enthousiaste à travers tout le Canada. Ceci est une organisation coopérative sans profit, dirigée entièrement dans l'intérêt de ses membres et engagée seulement dans la collection et la vérification de renseignements touchant les tirages qu'elle publie et distribue à ses membres sous forme de rapports standardisés.

Plusieurs éditeurs de journaux canadiens ont pris une part active dans la formation de ce bureau et parmi les membres fondateurs nous comptons: le *News-Telegram* de Calgary, le *Journal* d'Edmonton, le *World* de Vancouver, le *Herald and Mail* d'Halifax, le *News Record* de Kitchener, le *British Whig* de Kingston, le *Free Press* de London, le *Herald* de Stratford, et le *Times* de Moose Jaw. Les magazines canadiens sont représentés par le *Canadian Monthly* (London, Ont.) et les journaux

* Résumé des renseignements fournis par Edouard Hains, gérant d'affaires de l'Association des Hebdomadaires Canadiens-Français.

† Résumé du *Marketing* du 15 octobre 1938.